

Enquête

Les appétits s'aiguisent pour le private equity

Après les investisseurs institutionnels, c'est au tour des particuliers de s'intéresser à cette classe d'actifs qui, sur le long terme s'avère très performante. Grâce à la Loi Pacte, il est possible aujourd'hui d'investir plus massivement dans le non coté dans son contrat d'assurance vie. Pour le plus grand bien de l'économie réelle. Mais gare à la bulle ?



L'intérêt pour les entreprises non cotées n'a jamais été aussi manifeste. [...] « Nous constatons en effet une demande de plus en plus importante de notre clientèle pour ce type de placement qui a le mérite d'être décorrélié des marchés boursiers traditionnels. Même s'il ne faut toutefois pas perdre à l'esprit que cette classe d'actifs peut se révéler volatile sans que cela se matérialise au quotidien pour les investisseurs compte tenu de la fréquence des valorisations », précise Thibault Roy, gérant chez K&P Finance.

Lire la suite :

<https://www.gestiondefortune.com/au-sommaire-des-magazines/353-octobre-2021-n-328.html>